

SUR LA DURÉE DE LA SÉANCE

Jean-Paul DROMARD

La durée de la séance s'est révélée, dans l'histoire récente de la psychanalyse, objet de divergences et continue de nos jours susciter des débats. C'est en tout cas une question fort complexe et il faut reconnaître que les réponses apportées ici ou là laissent un certain nombre d'interrogations en suspens.

Rappelons que l'exclusion de Lacan de l'I.P.A. s'est faite autour de deux considérations : d'une part, la formation des analystes, d'autre part, la pratique de séances courtes, ou, si vous préférez, de stances variables ajustées au discours de l'analysant : point sur lequel Lacan n'a pas cédé.

A observer combien fut insupportable pour l'I.P.A. cette innovation introduisant l'idée de variabilité du temps de séance - mais également dans les faits son raccourcissement alors qu'il avait été officiellement fixa trois quarts d'heure immuables, on comprendra que cette question n'est pas de détail, mais au contraire tout-à-fait centrale.

Si la durée de la séance s'avère une pierre d'angle, c'est parce qu'elle implique, pour Lacan, une certaine conception de la fonction de l'analyste. Cette conception, Lacan la donne dans son "Rapport de Rome" de 1953. Je la résumerai brièvement par deux énoncés : "il (l'analyste) reste le maître de la vérité dont ce discours est le progrès. C'est lui, avant tout, qui en ponctue la dialectique. Et ici, il est appréhendé comme juge du prix de ce discours"(1). Et Lacan indique dans le même texte : "l'art de l'analyste doit être de suspendre les certitudes du sujet, jusqu'à ce que s'en consomment les derniers mirages"(2). A ma connaissance, l'essentiel de ce que Lacan a pu élaborer sur la question de la durée de la séance, c'est-à-dire dans son "Rapport de Rome", est sous-tendu par la conception de la fonction de l'analyste que je viens d'indiquer. Il s'agit donc d'une position antérieure 1966. Il est certain qu'ultérieurement Lacan reviendra sur cette conception de l'analyste maître de la vérité, car évidemment elle fait problème. En effet, si l'analyste n'avait plus rien apprendre de son analysant, si l'analyste pense qu'il sait, c'est-à-dire s'il s'identifie au sujet supposé savoir, sa pratique sombre dès lors dans le discours du maître, dans le confort et dans la routine.

Plus tard, après 1966, lorsque Lacan formule notamment la notion de "mi-dire" propos de la vérité, il modifiera sa conception première.

Je voudrais à cet égard faire une remarque. S'agissant de la durée de la séance on est contraint de se référer aux énoncés de Lacan puisqu'il a été le premier à innover en la matière. Mais alors, on se trouve ainsi confrontés à une difficulté, savoir que l'enseignement de Lacan est une œuvre vaste et complexe et qu'on y trouve parfois des élaborations contradictoires, sans même qu'on puisse se diriger avec assurance sur le Lacan des dernières élaborations.

L'historique du temps de séance peut être faite rapidement. Freud recevait ses patients pendant une heure, raison de six séances par semaine. À cette époque, la durée d'une analyse se mesurait plus fréquemment en mois qu'en années. En tout cas, Freud estimait qu'il convenait absolument de fixer une heure déterminée pour chaque patient, celui-ci sachant ainsi que ce temps restait sa disposition même s'il ne venait pas à sa séance. Très vite, le temps de séance fut réduit à cinquante minutes, les dix minutes restantes étant utilisées pour prendre des notes. Nulle part, Freud ne s'explique sur cette durée qui s'avère tout-à-fait arbitraire et sans doute fondée sur des questions de disponibilité et de convenances personnelles. Par la suite, l'I.P.A. a officialisé le standard des quarante-cinq minutes, sans que là non plus aucune justification théorique ne soit avancée. Puis, Lacan a apporté le bouleversement que chacun connaît. D'après les témoignages, les séances chez Lacan pouvaient durer entre quelques secondes et une heure trois quarts, ce dernier timing représentant quand même l'exception.

Il convient de mentionner que Lacan n'a jamais instauré dans son École -l'E.F.P.- de règle à cet égard, laissant chacun la liberté d'une pratique à sa main. C'est ainsi qu'au sein même de l'E.F.P., on a pu voir fleurir une grande variété dans les pratiques, allant de la séance à durée fixe, la séance à durée variable, elle-même voisinant avec la séance courte, en passant par un compromis où l'analyste se manageait une fourchette de temps (variable, par exemple entre vingt et trente minutes) où il faisait intervenir une scansion. Bref, c'était le menu à la carte!

Je voudrais souligner que la position choisie par les analystes concernant la durée de la séance se voit fréquemment déterminée par l'expérience qu'ils en ont eue en tant qu'analysant. C'est dire que les analystes demeurent peu ou prou tributaires d'une filiation.

Du côté de l'Institut de psychanalyse où fonctionne le standard des quarante-cinq minutes, il est intéressant d'observer que même dans leur rang cette question demeure embarrassante. Je fais ici allusion à un long article de J. Luc Donnet de 1979, intitulé : "Sur l'institution analytique et la durée de la séance"(3). L'auteur de cet article va jusqu'à conclure de façon étonnante " qu'il n'est pas possible de démontrer absolument la nécessité de la durée de la séance, en se référant à sa fonctionnalité. Il subsiste une dimension d'arbitraire, de convention que certains psychanalystes estiment devoir placer à l'origine, et respecter simplement comme une coutume"(4). Les arguments développés par l'auteur concernant l'aspect critique de la séance à durée variable, se cristallisent essentiellement autour de la notion de fixité du cadre, qui ferait fonction, selon lui, à la fois de "barrière (de l'inceste)" et "d'enveloppe (du corps maternel)". Pour les analystes appartenant à l'Institut, le cadre apparaît comme un élément important. Ainsi les règles en vigueur prescrivent trois séances par semaine, de quarante-cinq minutes, et rendez-vous pris à heure fixe. Je crois que l'on est en droit de dire que les analystes qui ont besoin d'un cadre rigide fonctionnent sur un mode obsessionnel. Alors que ceux-ci prétendent que le cadre est destiné à rassurer le patient, n'importe quel patient un peu futé pensera qu'il s'agit surtout de rassurer l'analyste! Si

l'analyste se trouve toujours là où on l'attend, s'il n'est pas en mesure d'introduire une dimension de surprise, s'il neutralise "le désir de l'analyste", l'analysant risque fort de s'endormir sur le divan, de ronronner ou de mourir d'ennui.

A propos de la fixité du cadre, Lacan incontestablement introduisit du nouveau : par exemple en demandant à l'analysant dans tel cas de revenir aussitôt une séance terminée, etc... Pour la petite histoire, il paraît qu'il lui est arrivé d'aller souffler dans les narines d'un patient obsessionnel et de botter les fesses tel autre. Il serait bien sûr possible d'indiquer toute une série d'exemples empruntés à sa pratique où il a délibérément fait exploser le cadre conventionnel. Lacan avait son style il est inimitable. En fait, il importe de repérer que Lacan a sans cesse réinterrogé l'élaboration freudienne et tout ce que la psychanalyse peut engendrer d'a priori. La ponctuation du discours, la scansion en constituent une éclatante démonstration. Le point précis que Lacan, travers ses séances dites courtes, va interroger c'est l'arrêt de la séance. Le problème, en effet, ne réside pas dans la détermination d'un temps de séance optimal, mais plutôt dans le fait d'utiliser l'arrêt de la séance soit comme acte interprétatif, soit comme ce qui va "précipiter les moments concluants" (Écrits, p. 252); ou encore comme "moyen de révélation" (Écrits. 315) en référence la technique zen.

D'après ce que l'on sait de la pratique de Lacan, il semble que ce procédé ait été élargi d'autres considérations. Vous avez sans doute entendu parler de ces deux exemples étonnants, qui ont le mérite d'être courts, tout comme l'ont été les deux séances en question

1er exemple : un analysant commence la séance en disant : "Finalement ..." - "Bon" dit Lacan en levant la séance.

2ème exemple : un patient débute la séance en disant : "Aujourd'hui je n'ai rien vous dire ..." et Lacan de lever la séance.

Ces deux exemples semblent montrer que l'analyste a pris ici l'analysant au pied de la lettre dans une fulgurance signifiante, histoire de montrer l'analysant ce que parler veut dire.

Au-delà de l'anecdotique, il convient de mettre l'accent sur l'importance de la ponctuation. Lacan écrit : "Ainsi c'est une ponctuation heureuse qui donne son sens au discours du sujet. C'est pourquoi la suspension de la séance dont la technique actuelle fait une halte purement chronométrique et comme telle indifférente la trame du discours, y joue le rôle d'une scansion qui a toute la valeur d'une intervention pour précipiter les moments concluants"(5). Si vous enlevez à un texte sa ponctuation, soit il en devient illisible, soit il change de sens. La ponctuation c'est le "moment où la signification se constitue comme produit fini" (Lacan). On peut faire ici référence au Kairos des sophistes qui s'applique à un moment particulier où le sens se réalise dans un discours. Ainsi, il revient à l'analyste de produire une heureuse ponctuation ayant pour fonction de briser le discours pour accoucher la parole. Cela ne va pas sans faire peser sur l'analyste une responsabilité accrue. Toutefois, cette responsabilité me paraît devoir être tempérée, car une scansion ratée n'est pas irréversible, pour autant que le signifiant se représentera dans une autre occasion. Je ne suivrais donc pas Patrick Guyomard, quand il écrit, précisément à propos de la scansion, qu'"il y a une dimension forclusive de la vérité... ce qui vient trop tard sera forclos : ne pourra jamais être rattrapé"(6). S'il est vrai que la vérité, c'est du Réel, ce dernier, on le sait, revient toujours à la même place : c'est dire que la vérité du sujet ne risque pas d'être forclosée. De

plus, considérer qu'il y aurait une dimension forclusive de la vérité reviendrait à interdire à l'analyste tout droit à l'erreur. Or, non seulement les erreurs, les ratages sont monnaie courante, mais bien plus, ils font partie intégrante du processus analytique.

Considérons une question : qu'est-ce qui différencie la scansion d'une intervention verbale, car on peut aisément imaginer qu'à la place de la levée de la séance, l'analyste intervienne ? Parallèlement, nous pouvons nous demander s'il n'y aurait pas risque de voir la scansion venir en lieu et place de l'interprétation ?

La première conséquence d'une scansion c'est d'inciter l'analysant à se demander : "qu'est-ce que j'ai dit là ?". C'est un point d'arrêt dans le discours. La scansion renvoie également le sujet au "che voi". Par rapport à une intervention verbale, la scansion présente des effets plus radicaux. Son efficace, pour autant qu'elle porte sur un moment conclusif ou plus précisément sur un moment de surgissement du sujet de l'inconscient - lequel tombe l'instant d'après dans le refoulement -, tient aussi à ce qu'elle n'autorise aucune rature, aucune dénégation, aucune annulation. La scansion confronte l'analysant, dans un éclair, à l'avènement d'un bout de vérité. C'est, si j'ai bien compris, ce que Lacan nomme "le point sujet".

Par ailleurs, au regard du couple séparation/aliénation, la scansion n'aurait-elle pas pour fonction d'infléchir la fonction de l'analyste du côté de la séparation ? Dans le même ordre d'idée, on voit bien que ce procédé s'intègre dans une clinique qui insiste sur le Réel.

Lacan, à plusieurs reprises souligne l'importance chez le parlêtre du désir de dormir, désir dont Freud fait la dernière instance du rêve (le rêve comme gardien du sommeil). Dès lors, on peut faire l'hypothèse que Lacan va recourir à ses séances courtes pour inspirer au sujet un désir de réveil. Ceci irait à l'encontre d'une pente naturelle inhérente au fait que le discours endort.

Si Lacan pouvait se permettre, dans la position tout à fait particulière qui était la sienne, de pratiquer des séances très courtes, je dirais volontiers que ce procédé me semble pouvoir être utilisé aujourd'hui d'une façon discrète et surtout non systématisée. Même si c'est emprunt d'un certain arbitraire, je ferais une distinction entre la notion de séance variable et celle de séance courte. En effet, le procédé, quand il réduit le temps de séance à une peau de chagrin, n'est pas dépourvu d'une certaine violence. Tout sujet ne se trouve pas nécessairement en mesure de la bien tolérer. En conséquence, il s'agit pour l'analyste de faire preuve de tact pour en apprécier l'opportunité dans chaque cas, et en mesurer le bon usage. Aucune règle d'application technique ne peut être définie, la psychanalyse devant s'adapter à chaque fois au cas particulier. D'autre part, des séances systématiquement réduites à cinq minutes par exemple, reviennent à poser le problème dans les mêmes termes que lorsqu'elles répondent au standard des quarante cinq minutes. Au surplus, la systématisation annule tout effet de surprise. En revanche, raccourcir le temps de séance réalise ce que Lacan a pu élaborer sur la fonction de la hâte et du temps logique (instant de voir - temps pour comprendre - moment de conclure). Le temps logique ayant été illustré, comme l'on sait, au travers du sophisme des trois détenus(7). Quant à la fonction de la hâte on en trouve une application par exemple au tennis, dans la règle du tie break.

Si l'on s'arrête ce qui peut apparaître transmissible, il me semble possible d'indiquer a minima trois types de scansion

1) La scansion calculée, répondant un souci tactique. Je propose de l'illustrer travers l'exemple de cet homme qui "ennuyait" Lacan avec ses spéculations sur l'art de Dostoïewski. Autre illustration possible, empruntée ma pratique ayant repéré qu'une analysante débutait bon nombre de ses phrases par "il est vrai que...", je choisis de lever la séance sur ce tic langagier.

2) La scansion produite dans le repérage immédiat du surgissement du signifiant : une analysante rapporte qu'elle rêve souvent de sang et associe sur l'épisode traumatique d'un avortement. La séance suivante, elle en vient dire qu'elle connaît beaucoup de personnes qui sont enseignantes et ajoute "je ne supporte pas le corps enseignant" (le corps en saignant). Je lève la séance sur cette équivoque.

3) Enfin, la scansion produite l'insu de l'analyste, disons la surprise de l'analyste, où sa pertinence ne lui apparaît que dans un après-coup. Cette forme de scansion présente la même structure que le mot d'esprit tel qu'en parle Freud, qui jaillit sans que le sujet ne l'ait ni calculé, ni mesuré. Autrement dit, il s'agit ici d'une formation de l'inconscient de l'analyste qui fait acte.

Pour revenir sur la différence entre scansion et intervention et pour illustrer cette idée de Lacan indiquant que la scansion est le "mode certainement le plus efficace de l'interprétation", je voudrais introduire ce que j'appellerais "l'effet de l'escalier". Quel analyste n'a pas entendu de la bouche de ses analysants cette idée "En sortant de chez vous, la fois dernière, dans l'escalier, j'ai soudain réalise que..." Quelqu'un a dit : "le meilleur dans l'amour c'est lorsqu'on monte l'escalier." Eh bien, dans l'analyse, c'est parfois lorsqu'on descend l'escalier que surgit l'excitation d'une trouvaille. En effet, je suggère que cette phrase est à entendre comme la conséquence de ce que l'arrêt de la séance précédente a fait scansion, c'est-à-dire, a fait acte. Le moment de révélation s'opère donc immédiatement après la levée de la séance dans ce lieu de l'escalier que l'on peut qualifier de lieu intermédiaire, passe ou sas, lieu transitionnel entre l'espace analytique et le dehors. En fait, cette révélation dans l'escalier se réalise grâce la scansion, mais, et c'est mon hypothèse, en tant que contrairement l'intervention où la parole de l'analyste fait, au moins un moment, nécessairement écran, la scansion, quant elle, confronte l'analysant au vide de la coupure et c'est dans cet espace vide que quelque chose de la vérité du sujet apparaît. Et je pense que l'escalier, en tant que lieu transitionnel préserve au mieux cet espace vide.

Ces quelques réflexions tentent de montrer que le procédé de la scansion favorise l'émergence de la vérité du sujet. On lui reconnaîtra donc un effet dynamique d'accélération du processus analytique. En revanche, son maniement reste délicat et la discrétion de chaque analyste. Pour ma part, je considère que son usage doit demeurer modéré et je ne pense pas, comme certains le prétendent, qu'il faille l'utiliser ni avec une visée de déstabilisation du patient, ne serait-ce qu'en raison des dangers que cela présenterait; ni dans une systématique où le temps de séance se trouve réduit une peau de chagrin. Que Lacan ait pratiqué des séances courtes - et il n'est pas sûr que ce soit là ce qu'il ait fait de mieux - ne suffit pas justifier que d'autres s'y aventurent aujourd'hui, alors même qu'ils se trouvent dans une position entièrement différente. Lacan était un maître à penser, fondateur d'une théorie et

d'une École, jouissant d'une notoriété et d'une autorité inégalées. Dans ces conditions, il pouvait se permettre bien des choses. De plus, il importe de considérer la nature spécifique du transfert qui s'opérait sur la personne de Lacan. En effet, bon nombre de ses analysants étaient des analystes, et leur relation avec Lacan ne se limitait pas la situation analytique, car, bien souvent, ils assistaient son séminaire et lisaient ses écrits, quand ils ne fréquentaient pas son École. Tout cela apporte, au moins dans une certaine mesure, un éclairage de ce pourquoi Lacan faisait des séances si courtes; point qui demeure, somme toute, à mon sens, quelque peu énigmatique(8).

Quoiqu'il en soit, la question de la durée de la séance met en jeu : l'éthique de l'analyste, le désir de l'analyste, ainsi que son rapport au temps.

NOTES

(1) J. Lacan, in **Écrits**, p. 313.

(2) Ibid, p. 251.

(3) In **Nouvelle Revue de Psychanalyse**, n° 20.

(4) J. Luc Donnet: "Sur l'institution psychanalytique et la durée de la séance", in **Nouvelle Revue de Psychanalyse** p. 258.

(5) J. Lacan, **Écrits**, p. 252.

(6) **Psychanalystes**, n° 16, P. 21.

(7) J. Lacan, "Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée", **Écrits**.

(8) J'ai déjà abordé cette question de la durée de la séance dans un texte : "Sur la scansion et l'interprétation", **Correspondances Freudiennes**, n° 8/9.